

Comment délégitimer les syndicats ?

« Affligeant ! » est le premier qualificatif qui vient à l'esprit à la lecture du rapport de deux universitaires¹ intitulé « les syndiqués en France 1990-2006 ». Cette étude qui a bénéficié d'un financement public par la DARES², a été déclarée « *pas encore diffusable* » par celle-ci, sans plus de précision.

On s'interroge sur la rigueur scientifique de ces travaux et sur l'objectif réellement recherché par leurs auteurs.

D'emblée, ceux-ci précisent leur intention : « *il s'agit de proposer finalement un tableau des forces syndicales qui soit cohérent avec le taux de syndicalisation des salariés français qui est communément admis.* » (*sic !*) Donc ne pas étudier pour voir si la syndicalisation se redresse ou continue à flétrir, rentrer dans le moule.

Sur la base de cette orientation, les déclarations des syndicats vont faire l'objet d'une rectification selon des modalités de calcul qui ne sont pas les mêmes pour tous les syndicats, lorsque celles-ci sont utilisées !

Le résultat de leurs travaux se présente ainsi³ :

	Effectifs déclarés [données disponibles en 2007]	Effectifs estimés par les auteurs de l'étude
Cgt	729 000	530 000
Cfdt	803 000	450 000
Fo	800 000	310 000
Cftc	141 000	110 000
Unsa	360 000	130 000
Cgc	160 000	80 000
Fsu	180 000	120 000
Solidaires	90 000	80 000
Autres	-	50 000
	3 263 000	1 860 000

Les corrections apportées aux effectifs « *surévalués* » des organisations syndicales permettent de conclure à un taux général de syndicalisation de 7,2%, soit un taux inférieur à ce qui, pour reprendre leur propre expression, est « *communément admis.* ». La Fsu est ciblée parmi les organisations dont les effectifs sont particulièrement surévalués car le ratio entre syndiqués et électeurs serait particulièrement « *défavorable* ». On attend toujours la démonstration !

On est en droit d'attendre de la rigueur scientifique de la part d'universitaires ! Examinons ce qu'il en est pour ce qui concerne la Fsu.

« *La Fsu ne se montre pas non plus très loquace concernant ses effectifs* ⁴ » Cette 1^{ère} affirmation mérite quelques commentaires : les auteurs n'ont, à aucun moment, jugé nécessaire de demander à rencontrer la Fsu pour avoir des informations et débattre d'un sujet qui préoccupe tout syndicaliste digne de ce nom (ils l'ont fait cependant

¹ « Les syndiqués en France 1990 - 2006 » de Dominique Andolfatto et Dominique Labbé - Mai 2007

² Dares : Direction à l'animation de la recherche, des études et de la statistique du ministère de l'emploi, de la cohésion social et du logement.

³ « les syndicats en France » sous la direction de D. Andolfatto - La documentation française

⁴ In « Les syndiqués en France 1990 - 2006 » page 87

pour certains autres syndicats). Ils n'ont même pas, semble-t-il, porté attention à la publication par la revue fédérale « Pour » des résultats des votes internes préparatoires au congrès fédéral. Ainsi, le « Pour » de janvier 2007 indiquait le nombre de 165 299 adhérents inscrits. D'où vient alors cet « *effectif déclaré en 2007* » de 180 000 ? Signalons aussi, pour une prochaine étude (!), que pour les votes fédéraux de 1997, 2001 et 2004, la Fsu a publié dans cette même revue, servie à tous les syndiqués, le détail des adhérents par syndicat national !

Quelle est alors l'origine de l'information ? « *De source interne, la réalité des effectifs est - sensiblement - moindre : 120 000 adhérents* ⁵ ». Aucune démonstration à l'appui, mais une source interne qui est Vérité et confère un label scientifique ! On pourrait penser que la boucle est bouclée. Pas du tout !

Les choses empirent quand ces « 120 000 » adhérents de la Fsu sont mis en relation avec les résultats des élections aux Cap pour calculer le nombre d'adhérents des autres syndicats ! Le propos est de plus en plus scientifique !! « *Pour ce qui concerne l'éducation nationale, les effectifs de la Fsu - connus officieusement de source sûre - suppléent l'absence de la Cgt dans la plupart des corps enseignants* ». Car les résultats électoraux des 2 premiers syndicats [Cgt et Cfdt] servent à évaluer le nombre d'adhérents de chaque syndicat.

Il est regrettable que des universitaires consacrent leur temps (et un financement public) au dénigrement des organisations syndicales et participent ainsi de la campagne de délégitimation des syndicats, amorcée dès mai dernier par le secrétaire général de l'Elysée Claude Guéant⁶ et largement reprise aujourd'hui. Dommage aussi, que ces « études » servent, bien souvent sans recul, de référence à nombre de journaux.

Eugenio Bressan

⁵ In « Les syndiqués en France 1990 - 2006 » page 87

⁶ « Je vois mal que les syndicats puissent aller contre l'avis du peuple français. Les syndicats, auxquels Nicolas Sarkozy souhaite réserver une grande place dans la refondation des instruments de notre démocratie sociale, ne représentent que 8% des salariés. Ce sont 85% des Français qui se sont exprimés dimanche dernier. » Claude Guéant à LCI.